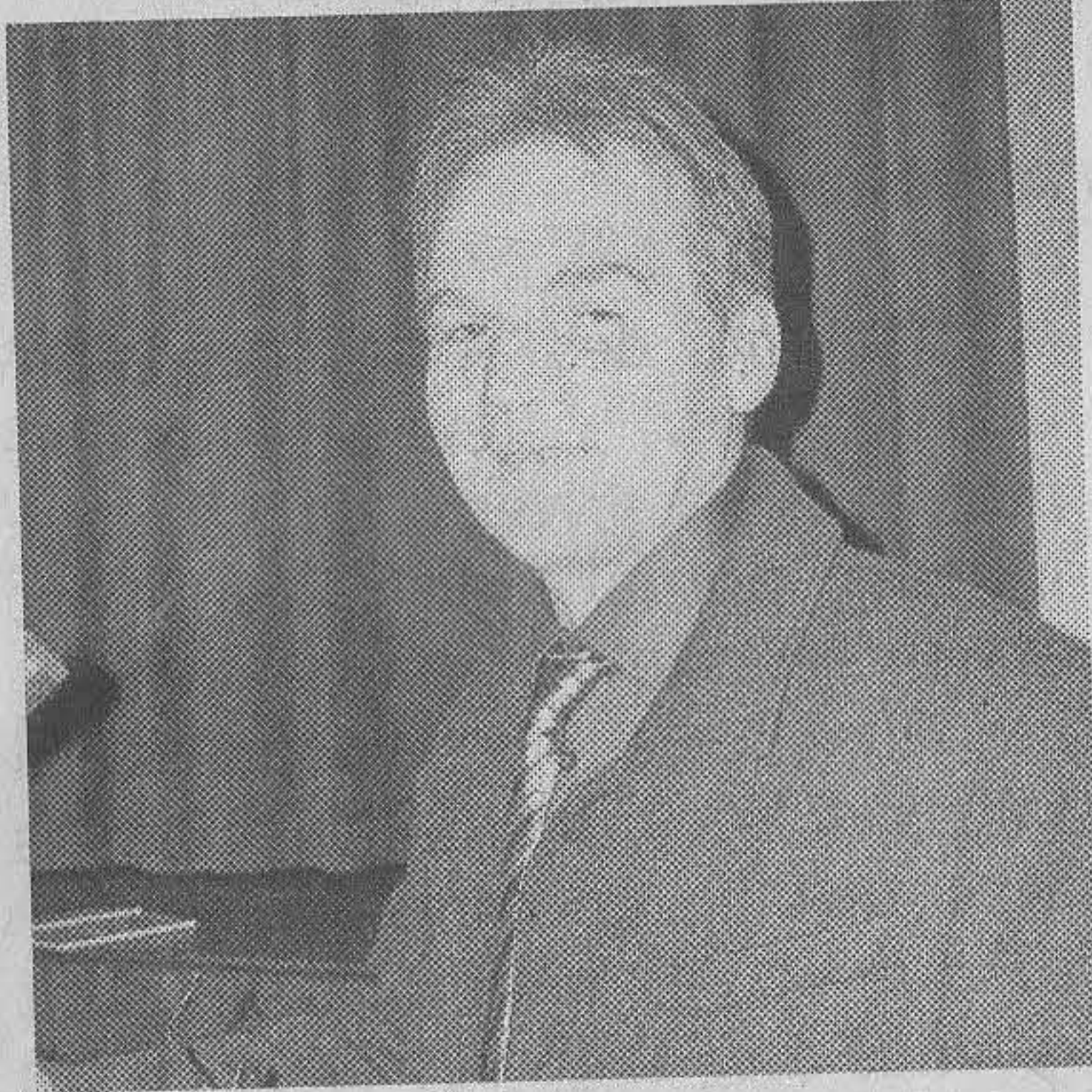


Hier après-midi, Joël Carrée, maire, a réagi par téléphone à la démission des trois conseillers municipaux. « Ce projet minier est très complexe. Et il est vrai que la communication est défailante, notamment auprès du public. Nous avons beaucoup discuté de ce projet en conseil municipal, mais aussi entre maires concernés et à la Cidéral, qui n'a qu'un pouvoir consultatif, contrairement à ce qui peut-être dit », tient à préciser Joël Carrée. Les élus ont notamment reproché au maire d'avoir donné un avis favorable au projet lors de la dernière réunion du conseil communautaire.



S'il assume ses choix, Joël Carrée regrette les départs de trois élus. (Photo Archives Le Télégramme)

Cela en dépit de l'avis défavorable de huit conseillers sur onze, une abstention et deux avis pour. « En réalité, je me suis abstenu », répond le maire, qui assume son choix, mais regrette « le départ de mes conseillers municipaux qui étaient de précieux collaborateurs. »

Ne souhaitant pas épiloguer sur la déception de ces élus, il ajoute tout de même : « J'ai transmis au préfet la délibération du conseil municipal de Merléac, qui indiquait clairement l'opposition majoritaire des membres au projet minier. C'est à lui de trancher maintenant. »

Ouest France, le 04/05/2016

Le maire : « Il faut que le calme revienne »

Entretien



Joël Carrée, maire de Merléac.

Trois élus dont deux adjoints viennent de démissionner.

Est-ce un désaveu ?

Non et je tiens surtout à les remercier pour ce qu'ils ont fait pour Merléac. Mais tout cela va trop loin. La Cidéral n'a fait qu'émettre un avis positif sur la recherche minière de la société Variscan mines. J'avais souligné en bureau communautaire le cas de Merléac, dont l'opposition des élus, l'inquiétude des gens... Les élus communautaires étaient, en majorité, pour cette prospection. Il fallait respecter cette majorité.

Vos élus démissionnaires estiment que vous n'avez pas respecté le vote de votre conseil, qui avait délibéré dans le sens inverse. Vous avez donc voté contre une de vos délibérations. Pourquoi ?

À Merléac, la majorité est contre le projet minier. À la Cidéral, la majorité est pour et je devais respecter cela. Mais ce n'est qu'un avis qui a été émis. L'important est que la préfecture soit informée de l'inquiétude des habitants. Notre délibération municipale a d'ailleurs été transmise aux services de l'État.

Le soutien de la Cidéral n'a-t-il pas été plus gênant qu'autre chose ?

Les maires des autres communes ont le droit de s'exprimer. On confond tout dans ce dossier, entre le permis d'explorer, l'exploitation en elle-même. Il faut que le calme revienne. On ne peut pas travailler dans des conditions comme ça.

Maintenant, c'est au tour des agriculteurs de monter au créneau en refusant l'accès à leurs terres. Est-ce un excès de prudence ?

Cela prend trop d'ampleur. Je vois mal l'État laisser faire n'importe quoi. Ce n'est pas un excès de prudence, mais il y a sûrement des gens derrière tout ça...

Recueilli par
Mélanie BECOGNEE.